

RAPPORT 2019
ABH
ACTIVITES BERGERIE



Fait le 29 septembre 2019

rapporteur : JP VOISIN

Comme le disait le philosophe EPICURE

«Ce n'est pas tant l'intervention de nos amis qui nous aide mais le fait de savoir que nous pourrons toujours compter sur eux»

RAPPEL :

Le 13 juillet 2019, dans le prolongement de l'assemblée générale des copropriétaires sous le local de la bergerie, s'est tenue la 2^{ème} Assemblée Générale de l'association ABH présidée par JP VOISIN, assisté d'une secrétaire de séance et trésorière de ABH, ANNE BORIE.

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation par courrier et par voie d'affichage sur le panneau dans le local boites aux lettres.

Tous les copropriétaires présents lors de l'AG de la copropriété, également membres de droit de ABH, ont été informés sur les raisons de la création de l'association ABH et ont renouvelé la convention le même jour, permettant l'utilisation des équipements de la bergerie durant le déroulement des animations et activités au cours de la période estivale ainsi que la mise à disposition de deux saisonniers pour tenir la bergerie.

En contrepartie, ABH organise et aide à la préparation des animations et/ou des événements festifs durant la période estivale.

Pour une plus grande transparence, une **commission convention** a été créée (ANNEXE1), comprenant 2 membres du Conseil Syndical et 2 représentants de ABH. Cette commission a été dûment signée par le Président du CS (Eugenio MERENDA) et le Président de ABH (JP VOISIN).

Elle a été à plusieurs reprises sollicitée en 2019.

Lors de l'AG de ABH, il a été rappelé que le conseil d'administration d'ABH est constitué de 7 membres et qu'il est possible d'intégrer des commissions conformément aux statuts d'ABH.

CALENDRIER DES ACTIVITES POUR 2019 (voir annexe 2)

Ce document établi par le Conseil d'Administration d'ABH a été communiqué afin d'informer les copropriétaires du HET CLUB. Il a été affiché sur le panneau de la bergerie.

RAPPORTS DE LA COMMISSION CONVENTION DES EQUIPEMENTS (voir annexe 3 ET 3bis)

LE 3 JUILLET 2019, les membres de la dite commission se sont réunis afin de procéder à un inventaire et à un état des lieux des locaux et équipements de la bergerie avant l'ouverture de la saison.

Des observations et préconisations ont été mises en évidence et pour certaines réalisées par notre gardien afin de démarrer la saison dans de bonnes conditions. Ce rapport est archivé dans le dossier ABH.

Le 25 septembre 2019, un rapport post saison a été rédigé pour faire un état des lieux des locaux et équipements mis à la disposition de la bergerie après la saison estivale. Ce rapport a été communiqué à tous les membres du Conseil Syndical et sera commenté lors du CS qui se tiendra le 18 octobre 2019.

CHOIX DES SAISONNIERS

Comme tous les ans, un appel à candidatures a été effectué via le site ou par courrier (annexe 3) ;

Après une analyse objective de l'ensemble des 7 candidatures, la commission a recommandé 2 candidats ayant le profil requis :

- Laura VIAUD, 19 ans, petite fille de Claude BOISSELIER, LOT 130. Elle candidatait pour la seconde fois pour le mois de juillet
- LIAM CALLOC'H, 20 ans, 1ère candidature, lot 132 pour le mois d'aout

Ce choix a été entériné par le CS du 5 avril 2019.

Un courriel a été envoyé avant le 15 avril 2019 à tous les candidats (retenus et non retenus) pour leur signifier la décision prise.

Une candidature a été adressée directement au syndic, la commission et le conseil syndical ont été informés après que la décision fut prise.

Les candidats retenus ont fait l'objet d'un entretien préalable à leur embauche et une fiche de mission leur a été remise (annexe 4).

Les contrats de travail à durée déterminée ont été validés sur une base de 36h par semaine incluant la tenue de la bergerie et l'entretien de la piscine lors des jours de congés de notre gardien.

A l'issue de la fin de mission, un entretien a été réalisé avec les deux saisonniers qui ont fait des propositions et suggestions pour améliorer le service rendu.

ACTIVITES BERGERIE

Bien aidé par une météo clémente, l'activité de la bergerie a été soutenue, tant en terme de consommation de glaces que de boissons ce qui nous a conduit à procéder régulièrement à de nouvelles commandes, bien qu'en légère diminution par rapport à 2018.

En ce qui concerne l'approvisionnement des glaces, nous avons proposé un large choix, certains de ces choix n'ont pas répondu à nos attentes.

Pour pallier les reproches liés à l'ensoleillement de la terrasse, nous avons fait l'acquisition de 2 barnums. Posés avec l'aide de bénévoles, ils remplissent leurs fonctions tant au plan esthétique qu'en terme d'efficacité.

Nous avons également revu la planification des heures d'ouverture de la bergerie en lien avec celle de la piscine, pour suivre les préconisations des saisonniers qui se sont établies comme suit :

- Matinée : de 11h30 à 12h30 et après-midi : de 16h30 à 20h15 tous les jours de la semaine

En termes de dégradation, nous déplorons le bris de 8 chaises en plastique (souvent utilisées pour la pratique du football) et d'une paroi en plastique cassée du local bergerie lors d'une intrusion de jeunes venant de l'extérieur.

La bibliothèque en libre-service a été très appréciée, avec une rotation dans les échanges. Nous avons malgré tout un stock important de livres dont une partie sera léguée à des associations.

POINT SUR LES EQUIPEMENTS

- **BABY-FOOT** : malgré une utilisation soutenue, il n'a pas subi de dégradation. Il a été nettoyé et entreposé dans le local du conseil syndical ;
- **POTEAUX ET FILET DE VOLLEY** : démontés et entreposés local bergerie ;
- **ESPACE JEUX ENFANTS** : prévoir rajout de sable, barrières cassées à 2 reprises, remplacées par notre gardien (il est prévu de les consolider en ajoutant des poteaux) ;
- **TENNIS** : 1 et 2 ouverts, 3 et 4 fermés après les vacances de la Toussaint ;
- **BANCS PLACETTE PISCINE** : à déplacer sous la bergerie (dès que possible) ;
- **TERRAIN DE PETANQUE** : prévoir remplacement de bastinges dégradés par le temps.

APPEL A LA VIGILANCE

Une annonce a été faite lors de l'AG de ABH. Nos recommandations ont été suivies d'effet en matière de dégradation et d'incivilité, hormis le vol de 2 vélos qui n'ont pas été retrouvés ;

Nous avons rappelé que les chiens devaient être tenus en laisse.

ANIMATION BERGERIE

Comme en 2018 de nombreuses animations dans la joie et la bonne humeur ont eu lieu avec la participation de bénévoles très investis, pour rendre ces activités attrayantes et dans l'esprit du HET afin de perpétuer la tradition de nos anciens, même si certaines n'ont pu avoir lieu par défaut de bénévoles (tournoi de belote, remplacé par un bingo).

- **BROCANTE** : a été organisée en matinée au cours du mois juillet, 8 exposants mais peu de visiteurs. Ne sera très certainement pas renouvelée en 2020 ;
- **AQUAGYM** : animée par Zoe, le jeudi de 10h à 11h pendant 2 mois. Une réussite, qui a satisfait tous les participants (15 à 20 personnes par cours) ;
- **INITIATION A LA COUNTRY** : tous les mercredis durant 2 mois, animée par Madame Claude MARTIN avec une moyenne de 10 participants ;
- **TOURNOI DE VOLLEY** : 27 participants ;
- **LANCER DE PIGNES** : 19 participants suivi remise de 3 trophées (pigne OR, pigne ARGENT et pigne de BRONZE) ;
- **TENNIS DE TABLE** : 21 participants ;
- **BABY-FOOT** : 18 participants ;
- **JEUX NAUTIQUES** : 36 participants ;
- **TOURNOI DE TENNIS** : double et simple jeunes ; 16 participants ;
- **PETANQUE** : 54 participants, une grande réussite avec une organisation parfaite orchestrée par Monsieur Maurice LE MOIGNE et Philippe PAUCHET qui ont pris la suite de Jean CHAMPION, Jean-Louis GOUILLAUD et Jacques HEUDE ;
- **BASKET** : 16 participants, tournoi initié et organisé par les jeunes ;
- **TOURNOI DE FOOT des PETITS LOUPS** : 15 participants ;
- **BINGO** : une première, avec 60 grilles vendues ;
- **APERU DU HET** : a eu lieu le 15 août après le tournoi de pétanque, qui a été précédé de la traditionnelle remise des récompenses aux heureux lauréats (formule qui a séduit) ;
- **SOIREE ESPAGNOLE DU 16 AOUT 2019** : sur le thème de la SOIREE DES ILES, a réuni environ 400 personnes.

En ce qui concerne cette soirée festive, elle a été animée par le revenant DJ STEPHANE à la satisfaction de tous. Ambiance réussie avec des décors de la bergerie adaptés au thème choisi, et de nombreux participants avaient revêtu des habits de circonstance.

En grande majorité, les activités ont fait l'objet d'un reportage avec prise de photos intégrées sur le site du het par notre ami MICHEL CASTAIGNET et consultable par tous.

Un grand merci à lui pour sa disponibilité et la qualité des photos prises.

Si la saison s'est parfaitement bien déroulée, nous déplorons le manque d'implication pour la remise en état de la bergerie, après la soirée.

Pour 2020, un appel aux bénévoles est lancé, pour aider, préparer, organiser toutes les activités (voir devise page de garde).

FINANCES

Comme en 2018, le suivi de la trésorerie a été assuré quasi quotidiennement par Anne BORIE et les dépôts des espèces et chèques à la banque postale par Michel BORIE.

Merci à eux pour leur implication et pour la bonne et saine gestion de notre compte.

RECETTES

Elles ont été générées principalement par la vente des boissons, glaces et friandises (chupas et carambars).

Conformément à la convention signée lors de l'AG des copropriétaires du 13 juillet 2019, ABH doit recevoir 950€ courant octobre représentant le montant de la cotisation annuelle pour 2019.

DEPENSES

Elles sont constituées par des dépenses récurrentes et exceptionnelles liées aux investissements réalisés au cours de l'exercice.

Les dépenses sont générées par le paiement des factures de boissons (Ets François) et de glaces (Ste BRAKE) étalées sur 2 mois et de friandises achetées sur internet.

Les frais de fonctionnement se sont limités à l'achat de timbres, de fournitures, de fournitures pour la décoration de la bergerie pour la soirée du 16 août 2019.

Principaux investissements réalisés en 2019 soit 2058€ réparti comme suit :

- Fleurs pour décoration entrée et bergerie : 212€
- Barnums Brico –dépôt : 398€
- Placard but : 130€
- Produits entretien et confiseries Metro : 147€
- Chauffe-eau bergerie : 451€
- Cafetière SENSEO : 50€
- Décoration soirée : 220€
- DJ soirée : 450€

Assurance responsabilité civile Maïf cotisation 2019 : 115,14€.

Apéritif offert par la bergerie, suivi de la remise des récompenses a été autofinancé avec le reliquat des recettes antérieures provenant de la pétanque.

Participation de la bergerie achat de cadeaux à ZOE et Claude MARTIN : 85€

Nous devons également régler la redevance forfaitaire de 1500€ au syndicat des copropriétaires correspondant à la participation d'ABH sur les salaires des saisonniers ainsi qu'aux charges.

Ce règlement sera effectué concomitamment avec le montant de la cotisation annuelle versé par le syndicat.

RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 septembre 2019

| | JUILLET | AOUT | TOTAL | 2018 |
|-----------------|----------------|-----------------|----------------|--------------|
| RECETTES | 2512,50 | 6701,59 | 9214,09 | 10954 |
| DEPENSES | 3442,20 | 5357,83 | 8800,03 | 9465 |
| RESULTAT | -929,70 | +1343,76 | +414,06 | +1489 |

Fonds de caisse au 30/09 : 70,40€

Tous les documents (livre de comptes, classeur archives factures, chéquiers, caisse espèce) ont été remis à JP VOISIN le 28 septembre 2019 et tenus à la disposition des membres de la commission convention ou trésorier.

L'ensemble des éléments ainsi répertoriés ont fait l'objet d'une vérification portée à la connaissance du Conseil Syndical.

La situation comptable ne tient pas compte du montant de la cotisation annuelle de la Maïf et des frais de tenue de compte prélevés par la banque postale.

L'ensemble des éléments comptables et livre de comptes sont tenus à la disposition de la commission-convention, du Conseil Syndical et du Syndic.



Nous adoptons aujourd'hui un exercice 2019 s'inscrivant dans la lignée des précédents.

De bons moments de convivialité, de belles fêtes, de joyeuses et heureuses rencontres. Tout ceci dans l'esprit d'une association, tant en termes d'activités qu'en termes comptables.

Notre association n'a pas vocation à faire des bénéfices, ni pertes.

Comme je vous l'ai précisé précédemment nous avons enregistré un résultat positif de 414,06€.

Nous allons maintenant passer au vote sur le rapport moral et financier pour l'exercice 2019.

Je peux également répondre à toutes questions que vous pouvez me poser concernant le fonctionnement de notre association.....

Avant de conclure et de vous remercier pour votre patience, je tiens à mentionner qu'au cours de cette année 2020, l'élan est brisé, le covid est là ;

Certes l'élan est rompu, les grandes cérémonies amicales et familiales du 15 août ne se sont pas tenues. Nous avons choisi la prudence et la sécurité pour tous, et nous avons pu remarquer, au fil des activités que nous avons maintenues, nous avons agi en responsables ; les gestes barrières sont exercés dans le respect des consignes affichées, pour le bien être de chacun.

Merci et félicitations à tous